

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3365 - Mercredi 27 Mars 2019 - Prix : 200 Fc

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Azali provisoirement élu dès le premier tour avec 60%



La CENI proclame les résultats provisoires du 1er tour des élections anticipées

PROCLAMATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES PAR LA CENI

Les 12 candidats de l'opposition rejetent les résultats provisoires

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles

Du 26 au 30 Mars 2019

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 15mn

Fajr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib : 18h 18mn

Incha : 19h 32mn



ELECTIONS ANTICIPÉES

Routes barrées et bureaux administratifs fermés à Mbeni

Hormis Comores Télécoms, tous les bureaux administratifs à M'beni ont été fermés tout au long de la journée d'hier mardi suite au barrage de la route par des jeunes de cette localité. Selon eux, c'est la meilleure façon de montrer leur mécontentement face au régime en place. Même situation à Mitsamiouli où l'affrontement entre le clan Campagnard et de ceux de Mgomri est évité de justesse.

M'beni, la capitale de la région de Hamahamet s'est réveillée au petit matin dans le calme. Quelques heures plus tard, des jeunes de cette localité ont décidé de barrer la route, fermer la préfecture où se trouve également la mairie, le siège de la société de SONELEC et la direction

des impôts. « Il était 9h30 lorsqu'ils sont venus nous demander de fermer les bureaux. Sinon tout ce qui va nous arriver, nous serons les premiers responsables, explique un agent de SONELEC. Immédiatement, j'ai fermé toutes les portes et pris mes bagages et je suis parti ».

Une autre source nous informe que l'association M'beni Ngoma devrait avoir une formation de danse et chants traditionnels qui devrait avoir lieu à la mairie de Mbeni. Au final, elle n'a pas eu lieu. « Nous étions avec les formateurs mais ils nous ont dit de quitter les lieux sinon nous serons responsables », indique un jeune de l'association qui était parmi les organisateurs de cette journée culturelle. Notre interlocuteur ajoute que « Ces jeunes qui étaient tous furieux sont venus nous dire que

nous manifestons contre le candidat Azali Assoumani car dimanche il n'y pas eu de vote mais plutôt une mascarade électorale. Donc, il faut fermer tous les bureaux administratifs de M'beni ».

A la sortie de la préfecture, les jeunes se sont dirigés vers la gendarmerie où ils ont trouvé trois gendarmes et les ont priés de quitter les lieux et partir calmement. Pas de résistance de leur part. « Les gendarmes n'ont pas du tout insisté. Ils ont plié bagage », indique-t-il.

Après la fermeture de tous ces bureaux administratifs à l'exception Comores Telecom, les jeunes manifestants sont allés fermer toutes les routes primaires et secondaires de la ville. A 17h, à l'heure où nous mettions sous presse, l'électricité est arrivée à Mbeni et certains disent qu'ils ne veulent pas. A Mitsamiouli,



la même scène s'est reproduite. Des jeunes pro-Campagnard ont barré la route alors que des proches d'Oumara Mgomri (directeur de Comores Hydrocarbures), ont tenté

de la déblayer avant de se heurter à la résistance des premiers. Ils ont finalement été dispersés par la pluie.

Ibnou M. Abdou

La direction de campagne d'Aboudou Soefo, candidat aux élections du gouverneur de Ngazidja, accuse Maoulana Charif, Youssouf Mohamed alias Belou et Houmed Msaidié de vouloir interférer sur les résultats du scrutin du 24 mars dernier au détriment de leur leader. Devant la presse, l'ancien conseiller Saïd Abdou appelle ces derniers à « arrêter leurs manigances ».

ELECTION DES GOUVERNEURS DES ÎLES

La direction de campagne d'Aboudou Soefo cible Maoulana, Msaidié et Belou

avons constaté les réactions des "Wangazidja" face à cette candidature, stoppez tous », lance-t-il.

Le conférencier est revenu sur le

déroulement du scrutin. D'après lui, la victoire "incontestable" d'Aboudou Soefo est « la volonté des "Wangazidja" (les grands-

comoriens) ». Sans mâcher ses mots ni passer par quatre chemins, Saïd Abdou rappelle aux deux collaborateurs du président Azali Assoumani, Maoulana Charif et Houmed Msaidié, qu'Aboudou Soefo n'a rien à avoir avec le rejet de leurs candidatures et qu'ils doivent trouver et viser les bonnes cibles. « Trouver sur qui renvoyez vos coups et qui va les répondre mais pas nous. A aucun moment nous allons céder à vos tentatives de provocations. Pas nous », articule-t-il.

A Msaidié, ancien allié d'Aboudou Soefo, le conférencier lui interpelle en lui informant que pour tout conflit avec Aboudou Soefo qu'il aille régler cela en « tête à tête ». « Si Msaidié, tu as un problème avec Aboudou Soefo allez régler cela en interne. Retourner

dans votre bureau du Radhi pour vous réconcilier ou vous diviser car cette candidature n'est ni de la CRC, ni du Radhi, ni d'aucun autre parti politique mais c'est une candidature indépendante soutenue par différents partis politiques », dit-il avant de préciser « ceux qui ont soutenu cette candidature sont prêts à se sacrifier pour défendre leur honneur et leur force.

Pour la direction de campagne d'Aboudou Soefo, la victoire de leur candidat est incontestable et appelle tout un chacun à préserver la paix et la stabilité dans le pays. Saïd Abdou persiste et signe que le trio Maoulana, Msaidié et Belou influe pour invalider la victoire de leur candidat.

A.O Yazid

"Maoulana et Msaidié, arrêtez vos petits jeux et vos petites manigances », avertit l'ancien conseiller Abdou Saïd et membre de la direction de campagne d'Aboudou Soefo. Selon lui, le trio met tout en œuvre pour contourner la volonté des grands-comoriens qui se sont exprimés dans les urnes en faveur d'Aboudou Soefo. « Vos petites bêtises, on vous prévient que vous devez les arrêter. Les stratégies que vous mettez en œuvre pour voler la victoire de notre candidat doivent arrêter. Nous étions tous sur le terrain et



HABARI ZA UDUNGA

Une politique du crédit au service du développement

On trouve, dans certaines boutiques, un petit écriteau où sont inscrits ces mots : « Monsieur crédit est mort, il y a longtemps ». Il faut savoir que le crédit est un mot qui n'est pas beaucoup utilisé dans les îles de la lune. Et pour preuve, tout ou presque se paie au comptant, sauf diront certains syndicalistes les salaires.

Alors que dans d'autres contrées, il suffit d'avoir une attestation de travail pour avoir accès au crédit, chez nous il faut toujours payer rubis sur ongle pour accéder à quelque chose. Les étrangers sont toujours étonnés de voir des maisons non terminées et

dont une partie est couverte de lichens par le poids des années.

Si on peut se consoler de voir des grandes institutions bancaires tomber comme des vulgaires châteaux de cartes par le fait de transactions de haute voltige, il n'en demeure pas moins que la politique du crédit constitue un formidable moteur pour le développement, si elle est mieux encadrée, comme diraient des analystes aujourd'hui. Combien de nos compatriotes ont-ils ce que les gaulois appellent dans le jargon des bas de laine ? Ils ne sont pas nombreux, on s'en doute.

Il existe dans les îles de la lune, une grande inadéquation, je crois que c'est mot, entre les grands dis-

cours que nous tenons, par exemple, sur le tourisme et les comportements qui sont les nôtres, dans le secteur touristique. Le tourisme est une industrie, cela veut dire qu'il doit répondre à des critères précis. Il nous faut savoir que dans les îles de l'océan indien, nous offrons d'une manière générale les mêmes charmes naturels.

Et nous le constatons que dans chacune des îles de la région, chacun essaie de mettre son grain de sel, essaie de vendre ce qu'il a de meilleur. Or dans les îles de la lune, malgré la gentillesse de notre population envers les gens venant de l'extérieur, nous n'arrivons pas à fructifier nos atouts. Tout au

contraire, le secteur touristique a toujours été une chasse gardée des différents ministères. Il est grand temps d'impliquer tous les partenaires dans ce créneau. L'université dispense une formation liée à l'écotourisme. Beaucoup de nos jeunes se sont inscrits et déjà certains sont sur le marché du travail. Un grand recteur gaulois disait, qu'une formation qui ne débouche pas sur un emploi, fait de l'éducation nationale un centre de subversion.

Alors à nos grands leaders politiques, qui rêvent d'être calife à la place du calife à l'instar du bon vieux Iznogoud, faisons preuve de modestie dans nos propos. On aurait aimé par exemple, que les

responsables des îles autonomes soient des véritables parties prenantes dans le financement des dossiers touristiques impulsés dans leurs îles. Qu'ils puissent évaluer les retombées en matière d'emploi et autres. La crise financière qui ébranle la planète, aura cela va sans dire, des répercussions sur nos petits états insulaires. Nous cacher derrière nos querelles byzantines, ne nous sera d'aucun secours quand la redevabilité frappera à notre porte.

Mmagaza

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Azali Assoumani provisoirement élu dès le premier tour

La Commission Electorale Nationale Indépendante a proclamé ce 26 mars les résultats provisoires de l'élection présidentielle. Azali Assoumani, selon Djaza est en tête avec plus de 60% des voix, suivi par Me Ahamada Mahamoudou, du Juwa qui lui n'a recueilli que 14,62%. Le total du pourcentage des suffrages exprimés excédait 100%.

Ce 26 mars, La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Dr Ahmed Mohamed Djaza a finalement proclamé hier dans la soirée, les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 24 mars dernier soit 3 jours avant le délai légal au Palais du Peuple de Moroni. La

proclamation s'est faite sans aucun officiel, sans la communauté internationale ou toute autre autorité.

Sans réelle surprise, ou même sans surprise du tout, le candidat Azali Assoumani, président en congé et qui postulait à sa propre succession a été « élu » haut la main. Ayant obtenu plus de 60% des suffrages exprimés, il est donc déclaré provisoirement élu pour un taux de participation de 53,84% dès le premier tour. Le candidat soutenu par le principal parti d'opposition, le Juwa, Ahamada Mahamoudou le suit loin derrière avec 14,62% des voix. Le trio de tête est fermé par l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja qui a recueilli 5,57% des voix.

Pour 11 autres candidats, aucun

n'a atteint 10% des suffrages exprimés. C'est Salim Saandi, qui a fermé la marche avec 0,69%. Et, c'est presque devenu une habitude, le total du pourcentage des suffrages exprimés n'est pas de 100% mais de 100,01%. L'institution électorale a été la risée des internautes avec le désormais fameux 100,01%.

Toujours est-il que la capitale fédérale, comme avant-hier après la manifestation de la coalition de l'opposition, envahie par les forces de l'ordre. D'ailleurs le lieu de la proclamation des résultats était quadrillé.

Plus tôt dans la matinée d'hier, lors d'une conférence de presse conjointe, les 12 candidats de l'opposition avaient annoncé qu'ils ne



Membres de la CENI présents à la proclamation des résultats provisoires

reconnaîtraient pas les résultats puisque selon eux, « il n'y a pas eu d'élection présidentielle ». Ils ont en outre appelé « à de nouvelles élections qui doivent être tenues dans les plus brefs délais sans que

leur organisation soit du fait des autorités gouvernementales et électorales actuelles ».

Mohamed Youssouf

PROCLAMATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES PAR LA CENI

Les 12 candidats de l'opposition rejettent les résultats provisoires

La proclamation des résultats provisoire des élections présidentielles et des gouverneurs des îles a eu lieu hier mardi à 21h. Le candidat Azali Assoumani est réélu dès le premier tour avec 60,77% des voix selon la CENI. Sans plus tarder, les 12 candidats de l'Union de l'Opposition ont rejeté les résultats.

Bien que contestées, les élections anticipées du président de l'Union des Comores et des Gouverneurs des îles ont lieu le 24 mars 2019. La proclamation des résultats provisoires s'est déroulée au palais du peuple de Hamramba dans la soirée d'hier mardi. Et le candidat Azali Assoumani vient d'être réélu président de la République avec plus de 60,77% selon la Commission électorale nationale indépendante.

Juste après la proclamation des résultats provisoires pour le double scrutin du 24 mars dernier, les 12 candidats de l'opposition se sont réunis dans un endroit tenu secret. Joint au téléphone pour faire part de leurs réactions postélectorales, les 12 candidats de l'opposition ont réaffirmé que leur position reste la même : ils ne reconnaîtront pas les résultats proclamés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). « Notre position vous la connaissez déjà. Pour nous, il n'y a pas eu d'élections donc peu importe les résultats, notre position reste la même », rappelle le Dr Achmet Said Mohamed, candidat du mouvement Hury.

Le professeur de Sciences à l'Université des Comores et candidats aux élections présidentielles anticipées a précisé qu'au moment même où je vous parle, « l'île est

presque bloquée du Nord-est à Mbéni au Nord, Mitsamiouli jusqu'au Sud. Une démonstration que les candidats compte ne pas arrêter, en tout cas pas de si tôt ». Pour Achmet, le peuple ne cessera de montrer son indignation face à cette mascarade électorale jusqu'à ce que cela change. « Ces manifestations prouvent que la population use de son droit de manifester. Sur ce, nous comptons continuer à contester », a-t-il renchéri.

Interrogé par La Gazette des Comores / HZK-Presse, le candidat Hamidou Karihila attend pire que ces résultats. Selon lui, il ne reste plus que les arrestations des 12 candidats. « Hier on a voulu manifester pacifiquement et on nous a gazé. Aujourd'hui, la CENI a donné 60,77% au candidat Azali Assoumani. Et maintenant, ce qu'il lui reste à faire est de nous arrêter

tous et l'ensemble des candidats s'y attend de pied ferme », dit-il, avant de préciser que « il ne faut pas oublier que la maison d'arrêt de Moroni grouille de prisonniers politiques ».

De l'autre bout de la Capitale, les militants de la Mouvance, venus des quatre coins de l'île, se sont réunis

au quartier général du parti Radhi pour fêter la victoire du président-candidat, Azali Assoumani, qui élu avec plus de 60% des suffrages exprimés.

A.O Yazid

BRÈVE**Aniss Chamssidine passe au premier tour à Anjouan**

La Commission Electorale Nationale Indépendante a proclamé ce 26 mars les résultats provisoires de l'élection présidentielle. Pour les gouverneurs, Anissi Chamssidine de la mouvance présidentielle a obtenu 54 991 voix soit 67,89% pour l'île d'Anjouan. Il est suivi du candidat Nassimou Ahamadi (Juwa) avec 16 390 soit 20,23%. A Mohéli, c'est Said Baco Attoumane qui arrive en tête avec 4680 voix soit 36,31%. Il est suivi par Said Fazul, candidat à sa propre succession avec 4530 voix soit 35,14. Le trio de tête est fermé par Djabir Abdou qui a recueilli 11,82 % des voix. Au moment où nous mettons sous presse, les résultats de l'élection du gouverneur de l'île de Ngazidja ne sont toujours pas proclamés.

Azali Assoumani : « Le plus facile a été fait »

La Commission Electorale Nationale Indépendante a proclamé ce 26 mars les résultats provisoires de l'élection présidentielle. Sans réelle surprise, ou même sans surprise du tout, le candidat Azali Assoumani, président en congé et qui postulait à sa propre succession a été réélu avec plus de 60%. « C'est la CENI qui avait la charge de faire les élections et ils les ont bien organisés. C'est vrai, il y a eu des couacs mais on s'estime heureux parce que ça aurait pu être plus grave », déclare le président Azali Assoumani juste après la proclamation des résultats par la CENI. Ce dernier reste convaincu que le plus facile a été fait et qu'il aura besoin de tout le monde pour aller de l'avant. « On doit aller de l'avant, car c'est le devoir de tout le monde qu'on ait un pays où tout le monde a besoin de venir », poursuit-il. En attendant les résultats des gouverneurs de l'île de Ngazidja qui tardent à venir, Azali Assoumani appelle à préserver la paix, gage de stabilité et développement du pays. Il appartient à la cour suprême de valider les résultats définitifs, en l'absence de tout recours, l'opposition ayant rejeté d'emblée la tenue du double scrutin et les résultats qui en sont issus.



**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

Tirailé entre l'amour, la famille, les études, sa carrière, Mwandza, comme tous les jeunes de son âge, aspire à une vie meilleure. Peut-être même plus que les autres, lui qui vient de "Maroucreve", là où l'espoir et les opportunités se font rares. Pour son premier roman, Mounawar Ibrahim a choisi de nous relater l'histoire de Mwandza. Ce jeune homme brillant dont le destin est celui de milliers de jeunes du tiers-monde, tirailés entre rester au pays ou partir loin, à la recherche de meilleurs lendemains.

Après avoir réussi sa scolarité, malgré les difficultés de son pays, Mwandza, jeune maroucrevois, se rend à Liberta, le pays du bonheur pour la suite de son cursus. Là-bas, tous les rêves sont permis. Et il y a surtout la belle Miliza, celle qui fait chavirer son cœur. Ici, le héros de l'œuvre de Mounawar Ibrahim ne ménage aucun effort pour sa réussite. Son objectif: réussir à tout prix pour espérer obtenir une "place au soleil", soit un avenir meilleur à Maroucreve, le pays des misères et des maux en tous genres. Dans son œuvre, l'auteur aborde les problématiques quotidiennes rencontrées dans le tiers-monde telles que la lutte contre la pauvreté, le poids de la tradition, les dérives politiques, l'exil ou encore l'amour.

Un roman de société qui invite à « la réflexion et aux débats d'idées

LITTÉRATURE

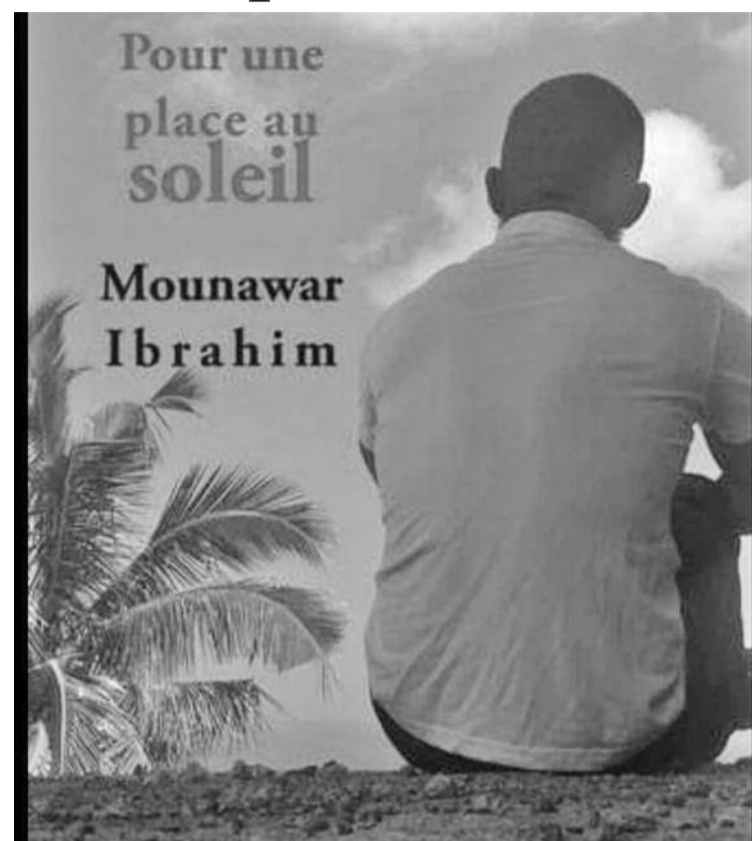
Mounawar Ibrahim: "Pour une place au Soleil"

», confie son auteur, Mounawar Ibrahim. Vingt-trois chapitres dans lesquels le natif de Ntsinimoichongo évoque des situations que nombre de jeunes comoriens a, au cours de son parcours, rencontré. Le juriste de formation et enseignant de Français dans diverses écoles privées relate la vie de Mwandza, jeune élève brillant qui a gravi toutes les échelles malgré les maux et la misère de son pays. « [...], aucun peuple n'était prédestiné à un tel sort, à subir le cours des événements. Il (Mwandza) s'inquiétait plus pour ses concitoyens désœuvrés que pour lui, qui bénéficiait tout de même d'un léger avantage », écrit l'auteur dans ce roman social paru aux éditions Coelacanthos.

Mwandza, le héros de "Pour une place au soleil" est né d'une famille qui arrive à subvenir à ses besoins contrairement à d'autres. Très tôt, il se découvre une passion pour la lecture et les lettres. Une ferveur qui perdure car dans l'avenir, le jeune Maroucrevois réussira dans ses études et décrochera les diplômes "sans difficultés". Mais dans son village de Colline dont il compare la vie aux épreuves de Kho Lanta, « réussir à Maroucreve, c'est remporter l'épreuve du poteau. Un véritable calvaire. Le problème était multifactoriel. D'abord, le taux de

scolarisation était très bas. Beaucoup trop bas », lit-on à la page 19. A Maroucreve, c'est "soit on milite, soit on crève" et Mwandza est un militant né. Il n'a pas peur de s'engager. Son engagement se découvre lorsque les autorités maroucrevoise décident d'augmenter les frais d'inscription au bac.

Dans un pays où passer la valeur de soi au-dessus des intérêts du pays n'avait plus sa place, la génération de Mwandza contourne les choses et décide alors de mener à bien un mouvement apolitique pour contester contre cette décision. La bataille est gagnée et Mwandza se sent fier car pour une fois, les enfants des pauvres et des riches mènent un combat commun. C'est à Liberta que tout se trace. Le bac en poche, le héros ne doit penser qu'à son avenir et le pays du Sud reste sa destination de rêve. Liberta est l'Eldorado, « la terre de la perdition, la terre bénie de l'insouciance ». Mwandza n'est pas de cette jeunesse tentée par les plaisirs éphémères, sa seule et unique vocation, c'est réussir et réussir à tout prix. Mais il y a aussi Miliza, "la fée". Il aimait bien l'appeler ainsi. Elle qui est sa destinée et "incarne la huitième merveille du monde". L'amour inonde leur cœur et plus tard, ils choisiront d'annoncer leur mariage



à leurs familles respectives. Ils se heurteront très vite au poids des traditions et verront leur histoire s'émietter. De retour sur sa terre natale, Mwandza se retrouvera en plus confronté à la difficulté de trouver un travail décent dans un système où seuls les gens bien nés ou ayant

des contacts haut placés s'en sortent. La quête d'une vie, l'histoire de milliers de jeunes du tiers-monde dont le quotidien est semé d'embûches mais dont la niaque reste intacte.

A.O Yazid



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES (DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien, (SWIOFish1)- P132123/P132029

Appel à candidature pour le recrutement d'un Comptable national du projet SWIOFish1

Date de l'avis : le 18 Mars 2019

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un comptable national du projet SWIOFish1

2. Description des Tâches :

Sous la supervision de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et de la Coordination du Projet SWIOFish1, le/la comptable national aura pour tâches, entre autre :

- Elaboration à temps voulu des états financiers suivants les modèles recommandés par la BM et suivant le plan comptable national.
- Gestion des comptes bancaires du projet en collaboration avec le coordinateur.
- Suivi strict et régulier des justifications des dépenses par les différents prestataires de service ou autres partenaires du projet.
- Etablir les rapprochements comptables mensuels, trimestriels et annuels avec l'aide du logiciel comptable.
- Présentation des demandes de retraits de fonds suivant les règles et procédures applicables et convenu avec la BM.
- La mise à niveau des secrétaires comptables insulaires

sur l'utilisation du logiciel comptable.

- La revue mensuel des données financières des UGIs.
- Consolidation de l'ensemble des données.
- Edition des outputs consolidés (DRF, RSF et état financier annuel).
- Etablissement du PIP semestriel pour validation par le RAF.
- Appui à l'élaboration du budget annuel.

3. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 12 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

4. Profil du Consultant :

- BAC+4 en comptabilité, contrôle et audit
- 2 à 4 ans d'expérience en comptabilité ou audit dans une entreprise ou projet
- Expérience souhaitée en cabinet d'expertise comptable ou audit ; bonnes connaissances dans le suivi évaluation ou la pratique de l'audit.
- Maîtrise de la langue française et maîtrise de l'outil informatique. Connaissance pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire).
- Esprit d'analyse, d'investigation et de synthèse, dynamique et méthodologie. Capacité à travailler sous pression. Intégrité, discrétion et honnêteté, morale et intellectuelle.

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

7. Les manifestations d'intérêt, constituées de : i) **d'une lettre de motivation**, ii) **d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat** et iii) **des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le lundi 1er Avril 2019 à 14 heures, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Monsieur le Coordinateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un comptable national du projet SWIOFish1** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de L'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@gmail.com - Tél : (269) 763 64 22

LA FÉDÉRATION COMORIENNE DE HANDBALL (FCH)

Laïthi Bacar élu démocratiquement Président

Depuis environ huit ans, le handball comorien était tenu en otage par deux prétentieuses fédérations. Chacune revendiquait à sa manière une légitimité. La discipline était donc orpheline de paternité. Le vendredi 22 mars 2019, à Moroni une assemblée générale électorale, constituée par 43 clubs insulaires a mis fin aux rapports conflictuels entre Laïthi et de Magasto, en élisant démocratiquement un bureau exécutif de cinq membres, dirigé par Laïthi Bacar Kassim, au titre de président : voir encadré.



Laïthi Bacar Kassim patron du handball comorien

Trois initiatives courageuses et salutaires sont à l'origine de la stabilité reconquise, d'abord le passage aux Comores, en décembre 2018, de deux hauts cadres de la Confédération africaine de handball (Cahb), dont son président, Manssourou Aremou et son directeur administratif et financier, Dagnogo Abou Dramane, ensuite le savoir-faire du comité olympique, caractérisé par la ténacité et la compétence d'une commission mixte, chargée des scrutins, enfin la vive

attention du ministère de sport.

L'assemblée électorale du 22 mars 2019, tenue à Moroni avait réuni 16 équipes de Ndzouani, 8 de Moili et

19 de Ngazidja. « Il y avait cinq candidats, dont trois de la Ligue de Ndzouani et deux de Ngazidja. Tout s'est passé dans un climat apaisé.

Un problème insignifiant, relatif à l'identification et à la reconnaissance des accréditations, a failli retarder le vote», explique Laïthi Bacar Kassim, celui qui vient de renverser démocratiquement son frère rival, le Baobab Magasto.

Manssourou et Dagnogo ont réussi à optimiser leur présence aux Comores. Après un diagnostic, ils ont appliqué une thérapie de choc par la mise en place immédiate d'une commission mixte, chargée de mettre un terme aux rapports conflictuels des assoiffés de pouvoirs et à organiser une ultime et déterminante assemblée générale électorale. « Le 1er tour a donné le résultat suivant : El-Fass (15 voix), moi (14), Magasto (13), Loukmane (1) et le candidat Moustoifa a désisté au dernier moment », rapporte Laïthi.

Avant d'amorcer le 2e tour, une courte pause a été accordée à l'assistance. Les trois prétendants en ont exploité pour échange et négociation. Des alliances contre nature ont été consenties, l'essentiel le fauteuil. Au 2e tour, le verdict des urnes n'a prêté à aucune confusion : Laïthi

(23 voix), El-Fass (15). « Il y a eu 4 bulletins nuls et une abstention. Je suis très content. Je remercie la Cahb, le Cosic, le ministère de sport et toute l'assistance pour leur implication constructive. Je suis le président de tous les amoureux de la discipline. Je compte collaborer avec tous ceux qui se montrent disponibles ».

Une rumeur discordante a raisonné dans le couloir : « Soyons prudent. On n'est pas encore à l'abri de toute manœuvre de déstabilisation. Le candidat soutenu secrètement par l'un des bailleurs de fonds du sport comorien a échoué ». L'essentiel, un bureau légitime est fonctionnel. Bonne chance Laïthi !

Bm Gondet

Le bureau de la Fch

- 1/ **Président** : Laïthi Bacar
- 2/ **Secrétaire général** : Rachade Bacar
- 3/ **Trésorier** : Samdine Hamdane
- 4 et 5/ **Vices-présidents (Ligues)** : Ndzouani : Ismaél . Moili : Chalaouia

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (DGRH)

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET CROISSANCE PARTAGÉE DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN (SWIOFISH1)

Don: DO11-KM/TF-019023

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

TRAVAUX D'EXTENSION DES BUREAUX DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT (EX-CEFADER), MDE

N° AON- 19- 01/MEAPE/DGRH/SWIOFISH1

Date de l'avis : le 18 Mars 2019

1. L'Union des Comores a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement ci-après dénommé « IDA » et du Fond Mondiale pour l'environnement ci-après dénommé (GEF) en différentes monnaies pour financer le coût du « Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien », il est prévu qu'une partie de cette somme accordée au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat portant : **travaux d'extension et de réhabilitation des bureaux Ministère de l'Énergie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement (EX-CEFADER), MDE;**

2. La Direction Générale des Ressources Halieutiques via le premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la **réhabilitation d'un bâtiment à l'Ex CEFADER.** Le délai de construction est de 3 mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque « Directives : passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent

aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Direction Générale des Ressources Halieutiques – Moroni Hamramba – Tel : 763 64 22 – Email : swiofish.comores@gmail.com – BP : 41 Moroni et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir du : lundi au jeudi : 8 heures à 15 heures, le vendredi et samedi : 8 heures à 11 heures.

5. Les spécifications de qualification comprennent : Tous les soumissionnaires devront fournir et inclure les documents et les informations de qualification dans leur offre qui figureront à la Section IV du DAO.

Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs nationaux ne s'appliquera pas.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de dix mille francs comoriens (10 000 KMF) pour les fournisseurs locaux. Pour les fournisseurs étrangers, le Dossier d'Appel d'Offre peut être acheté contre paiement d'un montant non remboursable de dix mille francs comoriens (10 000 KMF) plus les frais de l'envoi. Le paiement

sera effectué par espèce ou par virement Bancaire aux coordonnées Bancaires pour les fournisseurs étrangers :

Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé par voie électronique pour les fournisseurs étrangers.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous avant ou le **17 Avril 2019 à 10 heures 30 min, heures locales de Moroni – Union des Comores.** Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le **17 Avril 2019 à 10 heures 35 min, heures locales de Moroni – Union des Comores** à la salle de conférence de la DGRH.

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de trois pourcent (03%) du montant de la soumission.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est : A Monsieur le Coordinateur National du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFish1), YOUSOUF ALI MOHAMED – Union des Comores – Moroni Hamramba – BP : 41 – Email : swiofish.comores@gmail.com – Tel : 763 64 22.



Avis de recrutement de la Banque Centrale des Comores

Description de l'offre :

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque Centrale des Comores recrute six cadres (h/f) aux postes suivants :

- Deux cadres pour la Direction de la Supervision Bancaire et de la Réglementation,
- Deux cadres pour la Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit,
- Un cadre pour la Direction financière et de la comptabilité,
- Un cadre juriste spécialisé en droit des affaires.

Pré-requis :

- Être de nationalité comorienne
- Être âgé(e) de 22 ans au minimum au 31 décembre 2018

Profils :

- Être titulaire d'une formation bac+4 minimum en finance, audit, gestion, contrôle de gestion, comptabilité ou administration des entreprises, une expérience dans l'un de ces domaines, de préférence dans un établissement bancaire ou un cabinet d'audit ou de conseil serait un plus.
- Des connaissances préalables en droit et comptabilité bancaire seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

Pour le cadre Juriste :

- Être titulaire au minimum d'un Master II en droit privé/droit des affaires.
- Des connaissances/expériences en comptabilité bancaire, administration, audit, contrôle de gestion, banque et finance seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

Qualités spécifiques requises pour les 6 postes :

- * Rigueur intellectuelle, goût de la précision et de la réflexion en profondeur
- * Force de proposition
- * Capacités de recherche, d'analyse et de synthèse : organisation et rigueur pour rechercher les informations, sélectionner les données pertinentes, les analyser et les interpréter
- * Ouverture d'esprit et culture générale pour comprendre et interpréter les données
- * Qualités rédactionnelles éprouvées
- * Capacité à fournir des travaux de qualité en respectant les délais
- * Facilité d'expression orale et capacité d'argumentation
- * Sens du contact et capacité d'écoute, pour travailler en lien étroit avec les institutions résidentes et non-résidentes productrices de données statistiques, ainsi qu'avec les utilisateurs des informations
- * Sens du travail en équipe et du partage de l'information au sein de la direction
- * Grande maîtrise des outils bureautique
- * Connaissance de l'anglais

Ces postes sont à durée indéterminée, et seront basés au siège de la Banque Centrale des Comores, à Moroni (Union des Comores), avec possibilité de déplacements dans les autres îles.

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures comprenant :

- Un CV,
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat devra indiquer la matière choisie pour l'épreuve à option,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une copie du diplôme de niveau bac+4 ainsi que du baccalauréat,

doivent être envoyés par courrier au Gouverneur de la Banque Centrale des Comores ou déposés sous pli fermé directement à l'accueil de la Banque Centrale à Moroni (réf à rappeler : CDI-BCC-2019).

Adresse : Place de France, BP 405 Moroni Comores

Processus de sélection :

Épreuves écrites :

- o Étude de dossier avec 3 documents (2 questions et une synthèse des documents) **Durée : 1 h 30**
- o QCM d'anglais obligatoire (un texte suivi de 20 questions de compréhension et de grammaire) **Durée : 45 mn**
- o Épreuve à option : notions et principes de base en économie, ou analyse financière ou droit. **Durée : 1 h 30**

Épreuve orale :

Entretien devant un jury (durée : 45mn)

Dates :

Épreuves écrites : 15 mai 2019

Admissibilité : vendredi 21 juin 2019

Oraux d'admission : à partir du mardi 9 juillet 2019

Important : La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 avril 2019.

Pour tout besoin d'information, veuillez écrire à l'adresse : recrutementbcc2019@banque-comores.km